

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

002/07/2014

EXERCICE 2014

Décisions modificatives

Exercice 2014

Membres en exercice :	28
Présents :	16
Suf. Exprimés :	19
Votes Pour :	23
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil quatorze, le 2 Juillet à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la salle des Délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Mme SENUT est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 24 Juin 2014

Etaient présents :

Mmes DLUS et PETIT de Chârost - MM. BATAILLER et FAINEANT de Corquoy - Mme FOSSE et M. MALIN de Lapan - Mme RAMOS de Lunery - Mme SENUT de Plou - Mme AOUDAR de Poisieux - M. MATHET de St Ambroix - Mme SANTOSUOSSO de St Caprais - M. TABARD de St Florent/Cher - M. MONTCHARMONT et Mme TORNAY de Saugy - Mmes GAILLARD et LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mme PAZOS-MONVOISIN et Mme PIROT de Civray - M. PRIEUX de Lunery - Mme GIORDANO de Plou - Mmes HEZELOT et TERRADE de Primelles - Mme BOUCHER de St Florent/Cher.

Etaient absents :

M. FOUGERON de Poisieux - Mme MIGNARD de St Caprais - M. LALOEUF de St Ambroix - M. DUPARQUET et Mme JOCHYMS de Ste Lunaise.

Ont donné « Pouvoir »:

Mme GIORDANO à Mme SENUT - M. PRIEUX à Mme RAMOS - Mme BOUCHER à M. TABARD.

Le Présidente propose les ajustements budgétaires suivants :

En fonctionnement :

- Compte 6161 (Assurances) + 2 000.00 € à prendre sur le compte 6247
- Compte 6135 (Locations mobilières) + 650.00 € à prendre sur le compte 6247

Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- approuve à l'unanimité des membres présents les transferts tels que proposés par sa Présidente.
- charge sa Présidente de passer les ordonnancements nécessaires.

Au registre sont les signatures

Saint Florent/Cher le 3 Juillet 2014

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,